

COMMUNIQUÉ DU COMITÉ NATIONAL

Le comité national s'est réuni à Roissy – Charles de Gaulle les 24 et 25 juin 2019.

Le comité national réaffirme que la remontée de l'effectif opérationnel est la priorité du SNCTA. À ce titre, il mandate le bureau national pour mener toutes les actions nécessaires à l'obtention du recrutement de quatre promotions MCTA sur le concours 2020.

Le comité national veillera au report des postes non-pourvus par voies internes sur le concours externe 2019. Il mandate le bureau national pour étudier les différentes possibilités qu'offre le recrutement sur titres de contrôleurs aériens ressortissants de l'Union européenne et francophones (RUE) qui recueille déjà des candidatures variées.

Le comité national dénonce le recours aux objectifs de gestion en approches. Outre l'absence de concertation pour définir les schémas d'armement avec les contrôleurs concernés, il ne reconnaît pas la méthode de calcul employée servant à la définition du besoin en contrôleurs. Le comité national considère que ces objectifs de gestion, tels que définis, ne permettent pas aux contrôleurs de remplir pleinement leurs missions de service public.

Le comité national suit avec attention le processus législatif et l'évolution du projet de loi de transformation de la Fonction publique dont l'adoption, en première lecture par le Sénat, est attendue en fin de semaine. Il confirme le mandat donné à son bureau national pour défendre les sujétions particulières des contrôleurs aériens et obtenir le maintien de la CAP de corps et de ses compétences en matière de mobilité, d'avancement et de discipline.

Le comité national prend note de l'implication du directeur de la technique et de l'innovation nouvellement nommé et du conseil général de l'environnement et du développement durable (CGEDD) dans le programme SYSAT groupe 2. Le comité national attend l'annonce d'une réorientation stratégique de la modernisation technique dans les approches afin de donner aux contrôleurs des perspectives réalistes et à la hauteur de leurs besoins et de leurs attentes.

Adopté à l'unanimité